

INFORMATIONS GENERALES DESTINEES AU PUBLIC

Toutes nos formations sont destinées à améliorer vos connaissances théoriques et pratiques en droit du travail et en gestion des ressources humaines.

Le **catalogue** des formations est envoyé par mail et présent sur notre site web. Elles peuvent être suivies par les dirigeants d'entreprises, (PME, PMI, ETI) et/ou le management intermédiaire sans prérequis.

Les **prérequis** ne sont pas indispensables pour suivre nos formations sauf certaines. Dans ce cas, cela vous sera stipulé avant le choix de la formation, lors de l'évaluation des besoins, et sur le programme de formation que nous vous invitons donc à bien lire !

Les informations relatives aux prérequis, qu'ils soient liés à des connaissances, à des compétences ou à une expérience professionnelle, sont clairement indiquées dans les descriptifs ou les programmes de formations communiqués. Les pré requis seront demandés avant l'inscription.

Si vous avez des questions concernant votre admissibilité à une formation, notre équipe reste disponible pour vous fournir des renseignements supplémentaires et vous guider dans votre choix.

Les formations sont proposées après un échange sur les besoins de l'entreprise (via questionnaire) . Des dates de formation seront alors indiquées par mail. **Le bénéficiaire disposera d'un temps compris entre 1 semaine à 2 mois pour arrêter son choix de date.**

Celui-ci sera adressé à l'organisme FELISSI par mail : ffelissi@hotmail.com. / f.felissi@felissi-avocat.fr

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Les dates des formations sont communiquées par l'équipe dès lors que vous avez identifié une formation ou qu'elle vous a été proposé après évaluation des besoins.

Les formations en **présentiel** ont des durées variables : soit demi-journées de 3h30 (+ pause de 10 minutes) soit journée entière de 7 heures. Sur chaque programme de formation, la durée est indiquée.

En **distanciel**, des formations sont également organisées, sur des formats très court (1H30 sans pause).

Le **prix** des formations est indiqué sur le programme de chaque formation et varie selon la durée et la formation (à titre informatif, le prix varie entre 150 € HT et 700 € HT).

Les formations se déroulent en présentiel soit au **131 boulevard Malesherbes** 75017 (métros : Villiers 3/2, Monceau 2 – bus 93 / 20) soit au sein d'un **espace cocoon** dont l'adresse est donnée aux stagiaires une semaine avant la prestation par mail.

Accessibilité aux personnes handicapées : Ces formations seront conçues avec notre réseau d'associations intervenant pour les personnes en situation de handicap, selon le type d'handicap afin d'optimiser les moyens.

Notre organisme de formation s'engage à garantir l'accès à toutes nos actions de formation, quel que soit le handicap des participants. Nous mettons en place des mesures adaptées pour faciliter l'accès à la formation et offrir un environnement d'apprentissage inclusif.

Avant toute inscription, nous vous invitons à nous contacter pour discuter de vos besoins spécifiques en termes d'aménagements et d'accompagnement. En fonction de votre situation, nous pourrions proposer des solutions telles que :

- Aménagements de salle (accès PMR, adaptation du matériel pédagogique),
- Dispositifs de traduction ou d'interprétariat (ex. : langue des signes),
- Assistance technique ou pédagogique (tutorat, supports alternatifs).

Nous nous engageons à étudier chaque demande de manière personnalisée afin de garantir une expérience d'apprentissage optimale et respectueuse des besoins de chacun.

Pour plus d'informations ou pour toute demande spécifique, n'hésitez pas à nous contacter ;

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Elles sont délivrées par un avocat spécialisé en droit du travail qui dispose des connaissances académiques et pratiques dans cette matière, mises à jour du fait de sa pratique et des formations suivies régulièrement. La pédagogie de formateur est acquise par des suivis de formation en elearning.

La **réalisation des objectifs** de chaque formation est analysée par la mise en place de cas pratiques et de jeux de mises en situation.

Le formateur évalue les objectifs réalisés selon une grille d'évaluation unilatérale après la réalisation de cas pratiques et un retour sera fait aux fins d'amélioration.

Fait à Paris le 05 janvier 2026